

# PAT de la Sambre-Avesnois

## PAT Sambre-Avesnois

Date de la dernière actualisation : 02/04/2026



- > PAT labellisé par le MAA : Labellisation Niveau 2
- > Date de labellisation : 2025

## Territoire

### Caractéristiques et enjeux du territoire

Hauts-de-France

Nord

**Contexte :** Le PAT Sambre-Avesnois, situé sur un territoire d'exception, aux équilibres fragiles, est classé Parc naturel régional de l'Avesnois. Notamment au titre de la préservation de son bocage (haies et arbres, prairies, mares) et de ses externalités positives en matière de préservation de la qualité de l'eau, de la biodiversité (faune, flore), de lutte contre le changement climatique.

**Enjeux :**

L'enjeu principal du PAT SA est de favoriser la sécurité, voire la souveraineté, alimentaire de ses habitants, tout en préservant les richesses offertes par l'écosystème du bocage en tant que source de développement écologique, économique, social pour ce territoire rural.

S'il est possible de viser une diversification du territoire vers d'avantage de légumes (notamment en maraîchage) et fruits (notamment en pré-vergers) ou grandes cultures sur terres arables. Pour des raisons environnementales (protection de l'eau, biodiversité...) l'enjeu prioritaire du PAT SA reste de protéger l'écosystème de bocage, par l'activité d'élevage et son soutien.

En particulier l'élevage bovin, capable de produire une alimentaire locale et durable (produits laitiers, viandes, pré-vergers...) qui préserve le bocage, ses ressources, ses paysages, tout en développant une activité économique et sociale (emplois, activités...) profitable au territoire.

Le PAT SA constitue un bassin laitier d'envergure nationale. Il est un grenier d'élevage pour la Région et la France. En effet, le territoire élargi représente 58% du lait produit en région. Pourtant en production et en transformation il manque encore des produits laitiers pour satisfaire la consommation des habitants des Hauts de France (ex : en fromages).

Le taux de pauvreté y est bien supérieur à la moyenne nationale. Les indicateurs de santé publique sont également souvent plus alarmants que ceux de la Région ou de la France.

En raison des enjeux en présence, le territoire est porteur d'un PACTE-SAT au sein duquel est inscrit le PAT, signé entre l'Etat et les collectivités. Dont le PETR de Thiérache voisin, qui partage ces enjeux, et porte également un PAT qui fait l'objet de collaborations.

**Objectif du PAT SA niveau 2 sur 2025-2030 :**

L'objectif final visé par le PAT Sambre-Avesnois de niveau 2 à l'horizon 2030 consiste à : « Choisir et organiser durablement l'alimentation du territoire pour mieux vivre aujourd'hui et dans l'avenir ».

C'est-à-dire : Favoriser un espace social viable permettant à chacun de satisfaire ses besoins alimentaires (plaisir, santé, sociabilité, culture...) ; dans un environnement viable, qui préserve le bocage, la ressources en eau, la biodiversité, s'adapte et lutte face au changement climatique, au profit de l'ensemble du vivant ; source d'un développement économique local, créateur d'activité et d'emplois, et de valeur ajoutée, qui soit plus rémunérateur, équitable, solidaire pour ses acteurs, et circulaire dans l'emploi des ressources, limitant le gaspillage et les pollutions.

**Principales cibles et impacts attendus :** 1) Permettre aux agriculteurs du territoire de se maintenir et se développer durablement sur le territoire Faire en sorte que ...-Les agriculteurs du territoire varient et sécurisent leurs débouchés-Les agriculteurs du territoire se rémunèrent justement-Les agriculteurs du territoire tirent un bénéfice économique de leurs pratiques durables 2) Permettre aux

habitants de consommer plus de produits locaux et durables (pour leur santé, l'économie locale, l'environnement) Faire en sorte que ...-

Tous les habitants, y compris pauvres, ont accès, de manière sécurisée, à une alimentation choisie, en quantité et en qualité -Les habitants cuisinent plus de produits bruts et y prennent plaisir-Chaque habitant diminue son gaspillage alimentaire et réduit ses déchets organiques Le PAT doit tenir le cap de ces deux priorités.

Sans oublier d'autres cibles d'impacts intermédiaires, nécessaires à cette logique d'intervention.

## Chiffres clés du territoire



### Contexte

225 391 habitants  
151 communes  
160,11 habitants/km<sup>2</sup>  
1 407,71 km<sup>2</sup> de communes  
890,40 ha artificialisés



### Caractéristiques socio-économiques

24% de taux de pauvreté  
15,22% de chômage  
18 630€ de revenu médian



### Lutte contre la précarité alimentaire

25 association(s) luttant contre la précarité alimentaire  
0,18 associations par 10 km<sup>2</sup>  
0,11 associations par 1000 habitants



### Organisation de l'espace agricole

80 023,84 hectares de SAU  
56,85% de SAU  
dont 11,31% de SAU en bio  
dont 0,76% de légumineuses  
dont 51,67% de prairies permanentes



### **Structures agricoles**

**1175 exploitations**

**161 exploitations en bio**



### **Enjeux environnementaux liés à l'agriculture**

**Taux de produits phytopharmaceutiques inférieur à 0,01 ug par litre d'eau**

**Taux de nitrates entre 10 mg et 25 mg par litre d'eau**

**7 977,67m<sup>3</sup> d'eau utilisés pour l'irrigation**

**121,76 de haie/ha de SAU**



### **Distribution**

**246 enseignes de distribution**

**dont 67 GMS (moyennes et grandes surfaces)**



### **Transformation**

**2 300 emplois dans la transformation**

**+9,68% des emplois dans la transformation depuis 5 ans**



## Restauration collective

129 restaurants collectifs sur le territoire inscrits sur ma cantine  
dont 45 restaurants collectifs qui ont fait leur télédéclaration sur ma cantine

## Gouvernance

### Porteurs du projet

- > PNR de l'Avesnois (Syndicat mixte du Parc naturel régional de l'Avesnois) (Territoire de projet)
- > Les 4 EPCI du territoire (Intercommunalité)

### Nom de l'instance de décision

COPIL PAT Sambre-Avesnois (COPIL PAT-SA) – instance de pilotage stratégique

### Partenaires de l'instance de décision

#### Collectivités territoriales, État

- > Collectivités porteuses / co-pilotage : SMPNRA (porteur) 4 EPCI du territoire (co-porteurs)
- > Institutions / financeurs associés au pilotage (selon ODJ) : État : DRAAF, DREETS (et autres services concernés) Région Hauts-de-France Département du Nord Agence de l'eau / ADEME (si concernés selon dossiers)
- > Représentation des axes (gouvernance participative) : 1 représentant par Groupe de travail mobilisé (rapporteur d'axe)

#### Acteurs de la recherche et de l'enseignement

- > Lycées agricoles et hôteliers (liens potentiels / à formaliser) Chercheurs / équipes de recherche (selon sollicitations)

#### Acteurs de la production agricole dont foncier

- > Bio en Hauts-de-France Chambre d'agriculture Nord-Pas-de-Calais ADARTH Lien APETITS PAS Terre de Liens (à mobiliser si besoin foncier) SAFER (à mobiliser si besoin foncier)

#### Acteurs de la transformation agroalimentaire

- > SMPNRA (lien aux outils de collecte / transformation / mise en marché – multi-filières)

#### Acteurs de la restauration collective

- > SMPNRA APROBIO Chambre d'agriculture Nord-Pas-de-Calais Les Sens du Goût Les sociétés de restauration collective du territoire, les cantines en régie directe

#### Acteurs de la restauration commerciale

- > Réseau Restaurateurs de l'Avesnois

#### Acteurs de la distribution alimentaire

- > SMPNRA (réseau Boutiques et Marchés de l'Avesnois + valorisation des AMAP) SOLAAL (anti-gaspillage)

#### Représentants des consommateurs

- > Les Sens du Goût Les Parasites Autres structures éducation/prévention alimentaire

#### Acteurs de la santé

- > ARS / CLS

#### Acteurs du social

- > SMPNRA + Les Sens du Goût + Acteurs de l'aide alimentaire

#### Acteurs environnementaux

- > Structures mobilisables (eau, biodiversité) via SMPNRA Noréade

## Partenaires engagés dans la mise en oeuvre du PAT

## Collectivités territoriales, État

> SMPNRA, et 4 EPCI

## Acteurs de la recherche et de l'enseignement

> Pas signataires mais liens potentiels du PAT aux lycées agricoles et hôteliers, et aux sollicitations de chercheurs

## Acteurs de la production agricole dont foncier

> Bio en Hauts de France, Chambre d'agriculture Nord Pas de Calais, Adarth + lien APETITS PAS (possibilité de mobiliser Terre de Liens, SAFER, PAIT)

## Acteurs de la transformation agroalimentaire

> SMPNRA (lien aux outils de collecte, transformation, mise en marché - divers filières)

## Acteurs de la restauration collective

> SMPNRA, APROBIO, Chambre d'agriculture Nord Pas de Calais, Les Sens du Goût

## Acteurs de la restauration commerciale

> SMPNRA (réseau Restaurateurs de l'Avesnois)

## Acteurs de la distribution alimentaire

> SMPNRA (réseau de Boutiques et Marchés de l'Avesnois + valorisation des AMAP), SOLAAL (anti-gaspillage)

## Représentants des consommateurs

> Les Sens du Goût et Les Parasites auprès des consommateurs et mobilisation autres structures éducation-prévention alimentaire

## Acteurs de la santé

> SMPNRA, Les Sens du Goût portent un travail en cours pour associer ces acteurs

## Acteurs du social

> SMPNRA, Les Sens du Goût portent un travail en cours pour associer ces acteurs

## Acteurs environnementaux

> Le SMPNRA peut mobiliser ces structures (eau, biodiversité) en fonction des besoins + Noréade

## Les objectifs stratégiques du projet

L'objectif final visé par le PAT Sambre-Avesnois de niveau 2 à l'horizon 2030 consiste à :


« Choisir et organiser durablement l'alimentation du territoire pour mieux vivre aujourd'hui et dans l'avenir ».


C'est-à-dire : Favoriser un espace social vivable permettant à chacun de satisfaire ses besoins alimentaires (plaisir, santé, sociabilité, culture...) ; dans un environnement viable, qui préserve le bocage, la ressources en eau, la biodiversité, s'adapte et lutte face au changement climatique, au profit de l'ensemble du vivant ; source d'un développement économique local, créateur d'activité et d'emplois, et de valeur ajoutée, qui soit plus rémunérateur, équitable, solidaire pour ses acteur, et circulaire dans l'emploi des ressources, limitant le gaspillage et les pollutions.


Principales cibles et impacts attendus : 1) Permettre aux agriculteurs du territoire de se maintenir et se développer durablement sur le territoire Faire en sorte que ... - Les agriculteurs du territoire varient et sécurisent leurs débouchés - Les agriculteurs du territoire se rémunèrent justement - Les agriculteurs du territoire tirent un bénéfice économique de leurs pratiques durables


2) Permettre aux habitants de consommer plus de produits locaux et durables (pour leur santé, l'économie locale, l'environnement) Faire en sorte que ... - Tous les habitants, y compris pauvres, aient accès, de manière sécurisée, à une alimentation choisie, en quantité et en qualité - Les habitants cuisinent plus de produits bruts et y prennent plaisir - Chaque habitant diminue son gaspillage alimentaire et réduit ses déchets organiques Le PAT doit tenir le cap de ces deux priorités. Sans oublier d'autres cibles d'impacts intermédiaires, nécessaires à cette logique d'intervention.


## Les principales actions du PAT par axes thématiques

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Économie alimentaire	Maintien et développement des circuits de proximité	Accompagner les agriculteurs et les débouchés en circuits courts	Action en cours
	Organisation des filières	La Légumerie de l'Avesnois : le maillon de la transformation	Action en cours
	Organisation des filières	La filière Viande : maintien et innovation de l'abattage	Action en cours
	Organisation des filières	Autres filières structurées ou en émergence	Action en cours

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Culturel et gastronomie	Actions de promotion des produits durables et locaux et du patrimoine gastronomique auprès des consommateurs	Actions de promotion des produits durables et locaux et du patrimoine gastronomique auprès des consommateurs	Action réalisée

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Éducation alimentaire	Actions d'éducation alimentaire à destination de la jeunesse	Structuration d'une culture commune « Villes et Villages du Goût »	Action en cours
	Autres actions d'éducation alimentaire	Potager à transporter	Action en cours

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Justice sociale	Actions de coordination entre les acteurs de la lutte contre la précarité alimentaire	Mieux Manger Pour Tous – Axe 1 : Pilotage et Animation territoriale de la lutte contre la précarité alimentaire	Action en cours

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Restauration collective	Respect de la Loi Egalim : augmentation de l'approvisionnement en produits "durables" et de qualité	Accompagnement individualisé vers la transition alimentaire durable	Action en cours

## Évaluation

### Méthode(s) d'évaluation utilisée(s)

> Autre (champ libre)

Méthodologie DRAAF Hauts de France

## Coopération

### Coopération inter-PAT

Oui

Partenariat avec le PAT Scarpe-Escaut (Valenciennes / Saint-Amand)

La coopération avec le PNR Scarpe-Escaut est particulièrement structurée autour de la problématique de la viande, de la transformation, de la logistique et de la lutte contre la précarité.

### Coopération interterritoriale

Oui

Réseau national : Le territoire participe aux échanges au sein de la Fédération nationale des PNR sur la question de l'alimentation, des filières et de la lutte contre la précarité.

Réseau régional : Le territoire développe des filières communes avec le PETR de Thiéraches : circuit-court, filière laitière (même bassin laitier)

### PAT membre des réseaux

> Réseau régional des PAT en Hauts de France (DRAAF-CERDD)

› La réseau national des PAT ; Les échanges entre PAT au sein de la Fédération nationale des PNR ; Les réseaux bio (Territoires bio pilotes au national et réseau régional des territoires bio en Hauts de France)

## Moyens financiers et humains

### Dispositifs financiers mobilisés

- › Le Programme National pour l'Alimentation (PNA) et ses déclinaisons régionales
- › Les aides de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe)
- › Les aides de l'Agence de l'eau
- › La politique européenne de développement rural et le Feader
- › Le programme LEADER
- › Les aides des Régions
- › Les aides des Départements
- › Politique de la ville et contrat de ville
- › Autres
  - Participations EPCI et AGGLO

## Moyens humains

2.3 ETP

## Coopération interterritoriale

### Contact

Sophie Boniface

03 27 14 90 89

sophie.boniface@parc-naturel-avesnois.com

Pôle développement économique en milieu rural

Chargée de mission PAT

4 Cours de l'Abbaye

59550 Maroilles

## Détail des sources

[Vous souhaitez comprendre le mode de calcul des données ? Consultez le vade mecum des indicateurs.](#)